AUTORISATION DE CAPTATION ET D'EXPLOITATION DE L'IMAGE D'UN ENFANT MINEUR AU SEIN D'UN FILM

Nous soussignés :

Madame : _____
Demeurant : _____

_____

Monsieur : _____
Demeurant : _____

_____

Investis de l'autorité parentale sur le / la mineur(e) : _____
autorise le Centre National de la Recherche Scientifique, établissement national public à caractère scientifique et technologique dont le siège est situé au 3 rue Michel Ange Paris 16ème, représenté par son Président, Monsieur Antoine PETIT (le « CNRS »),

à reproduire, exploiter, utiliser et diffuser à titre gratuit et non exclusif, intégralement ou par extraits, l'image de notre enfant captée à .....
le ....., pour les besoins d'un film provisoirement intitulé « ..... »,

d'une durée de ……..mn et destinée à une exploitation non commerciale, dans le cadre de son activité habituelle d'information et de communication interne et externe (presse, réseaux sociaux, exposition, projection publique, audiovisuel, sites internet institutionnels, chaine youtube, brochure, catalogue, flyer, carte postale, …) sous toutes formes ou formats et sur tous supports y compris électroniques.

Le film ci-dessus mentionné a vocation à être communiqué au public via la chaîne Youtube d'AuDiMath (https://www.youtube.com/audimath), la chaine Instagram Videodimath (https://www.instagram.com/videodimath/), le site de vidéos d'AuDiMath (http://video.math.cnrs.fr) et les réseaux sociaux des partenaires de Videodimath.

Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour la durée légale de protection telle qu'elle résulte des lois actuelles et des réformes futures, pour la France et le monde entier pour une exploitation non commerciale.
Le CNRS s'interdit expressément de procéder à une exploitation des images susceptible de porter atteinte à la vie privée, à la réputation, à la dignité ou à l'intégrité de la personne.
Nous garantissons que notre enfant n'est pas lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de son image ou de son nom.

En conséquence de quoi, je garantis le CNRS contre tout recours et/ou action que pourraient former les personnes estimant avoir des droits quelconques à faire valoir sur l'utilisation des vidéos.

Fait à , le en deux (2) exemplaires.

Signature :